



Les Territoires Ont La Parole

Bourgogne-Franche-Comté, Dijon,
23 novembre 2023



Définitions

DASRI	Déchet d'Activité de Soins à Risque Infectieux, issu de médicaments ou de dispositifs médicaux
e-DASRI	DASRI avec électronique
PCT	Piquant – Coupant – Tranchant
PAT	Patient en Auto-Traitement qui s'administre son traitement sans intervention d'un professionnel de santé
UAT	Utilisateur d'Autotest sanguin de maladie infectieuse transmissible
DASTRI	Eco-organisme agréé pour gérer les DASRI et e-DASRI perforants des PAT et UAT



Sommaire



Présentation de la filière



Focus sur les dispositifs médicaux



Actualités de la filière



Contexte local



Données chiffrées



Perspectives

Présentation de la filière



Pourquoi trier les DASRI perforants ?

Rendre plus sûr le circuit de collecte des déchets ménagers résiduels

La collecte généralement mécanisée de ces déchets limite le risque d'accident sauf dans le cas de **la collecte en sacs**, en place dans certaines collectivités.





Pourquoi trier les DASRI perforants ?

Rendre plus sûre la collecte des déchets ménagers recyclables

Eviter aux personnels qui **collectent et trient manuellement** ces déchets d'être exposés à des Accidents d'Exposition au Sang (AES) causés par la présence de déchets de soins perforants.





Qui est DASTRI ?

Création en
février 2012

Association
loi 1901

Ré-agrée
pour 6 ans
fin 2022

78
adhérents
financent
100% du
dispositif

36
pathologies*

Taux de
collecte visé
en 2023 :
82%

*Cela comprend le diabète (83% des déchets), les maladies tromboemboliques, le psoriasis, l'algie vasculaire de la face, etc. Liste complète sur dastri.fr



Les 36 pathologies

- Achondroplasie
- Acromégalie
- Algies vasculaires de la face et migraines : Imiject®
- Amylose à transthyrétine
- Anémie secondaire à l'insuffisance rénale chronique : EPOratio®
- Arthrite juvénile idiopathique systémique : Ilaris®
- Arthrite goutteuse
- Asthme sévère
- Choc anaphylactique : Epipen®, Anapen®...
- Déficits immunitaires traités par immunoglobulines par voie sous-cutanée : Hizentra®
- Dermatite atopique modérée
- Diabète : aiguilles, lancettes, matériel pour pompe
- Dysfonction érectile d'origine organique : Caverject®
- Episode de purpura thrombotique thrombocytopénique acquis (PTTa) conjointement à un traitement par échanges plasmatiques et par immunosuppresseurs
- Hémophilie sévère A et B : Kogenate®, Advate®
- Hépatites virales : Pegasys®, Introna®
- Hypercholestérolémie : Repatha®, Praluent®
- Hypertension artérielle pulmonaire idiopathique ou héréditaire

- Hypoparathyroïdie
- Hypophosphatasie
- Hypophosphatémie liée à l'X
- Infection à VIH : Fuzeon®
- Infertilité ovarienne : Fostimonkit®, Menopur®
- Insuffisance rénale chronique
- Insuffisance surrénale aiguë
- Maladie de Parkinson : Apokinin®
- Maladie de Willebrand
- Maladie veineuse thrombo-embolique : Lovenox®
- Maladies auto-immunes : Metoject®
- Maladies chroniques inflammatoires de l'intestin (rectocolite hémorragique et maladie de Crohn)
- Neutropénies et incidence des neutropénies fébriles chez les patients adultes traités par une chimiothérapie cytotoxique pour une pathologie maligne (à l'exception des leucémies myéloïdes chroniques et des syndromes myélodysplasiques)
- Ostéoporose post-ménopausique grave : Forsteo®
- Phénylcétonurie
- Polypose naso-sinusienne
- Psoriasis
- Retard de croissance de l'enfant et déficit en hormone de croissance : Zomacton®, Genotonorm®

Schéma opérationnel



20 364 points de collecte dont 19 284 pharmacies

Le patient récupère sa boîte violette et/ou jaune en pharmacie → il fait son geste d'auto-médication à domicile → il dépose sa boîte en pharmacie → la boîte est collectée en pharmacie par des opérateurs de collecte agréés → les BAA sont essentiellement incinérées (valorisation énergétique) et les BV vont au DASTRI-LAB pour séparation pour recyclage.

Selon l'Arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'arrêté du 7 septembre 1999 relatif aux modalités d'entreposage des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques, le délai d'entreposage des DASRI perforants peut aller jusqu'à 6 mois quand les quantités sont inférieures à 15 kilos par mois (= 180 kg / an).

L'article 89 de la loi AGEC de 2020 : « Les officines de pharmacies sont tenues de collecter sans frais les déchets d'activités de soins à risque infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement et les utilisateurs des autotests mentionnés à l'article L. 3121-2-2, apportés par les particuliers qui les détiennent. »



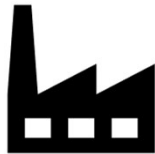
DASRI : comment les éliminer ?

Règlementation

Arrêté du 20 septembre 2002 modifié relatif à l'incinération et la co-incinération des déchets dangereux :

1/ L'incinération en déchets dangereux :

T > 850 °C
pendant 2 s



En unité d'incinération spécifique DASRI ou Déchets Dangereux (UIDD).
OU

En usine d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) équipée d'une chaîne DASRI



DASRI : comment les éliminer ?

Règlementation

Code de la santé publique et circulaires interministérielles DGS / DGPR

2/ Le prétraitement par désinfection :

Procédé consistant à modifier l'apparence des déchets puis à réduire leur charge bactériologique pour les rendre assimilables aux ordures ménagères (déchets non dangereux) et les traiter comme telles

1. Les déchets sont broyés
2. Ils sont ensuite désinfectés. Ils sont alors non dangereux
 - a) Soit, ils finissent dans une usine d'incinération de déchets non dangereux (UIOM)
 - b) Soit, ils finissent dans un centre de stockage pour déchets non dangereux (ISDND)





e-DASRI : comment les éliminer ?

Règlementation

Code de la santé publique et circulaires interministérielles DGS / DGPR

La ligne mécanisée permet la séparation après désinfection de quatre fractions matières (piles, plastiques, métaux et cartes électroniques) qui sont ensuite orientées vers les filières de recyclage appropriées.

Le recyclage des cartons permet de fabriquer de l'isolant.

Le recyclage des plastiques permet de créer de nouveaux plastiques comme des produits dans le médical.



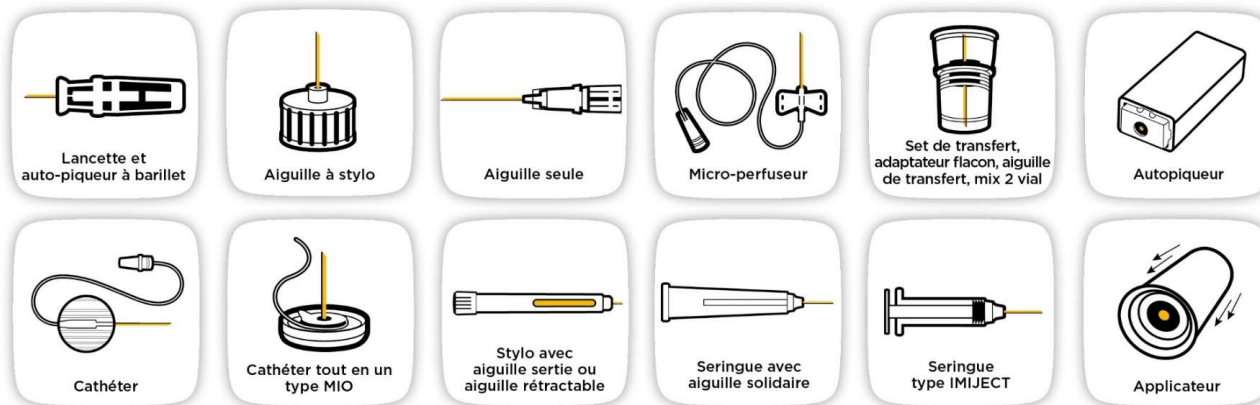
Focus sur les dispositifs médicaux



Les produits concernés par la boîte jaune

DASRI sans électronique :

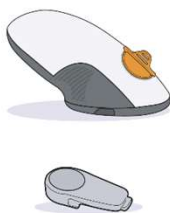

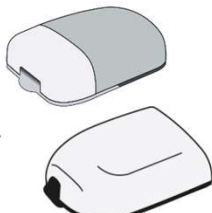

Les lancettes, autopiqueurs à barillet, aiguilles à stylo, cathéter et applicateurs sont spécifiques au diabète insulino-dépendant.



Les produits concernés par la boîte violette

DASRI avec électronique :

Transmetteur et applicateur Dexcom, pompe Omnipod, pompe Medtrum et pompe Ferring (infertilité ovarienne).

PRODUIT	ÉLÉMENTS À COLLECTER	CONTENANT
<p>> Capteur de glucose en continu DEXCOM G6</p>	 <p>Applicateur</p> <p>Transmetteur</p>	<p>>  Boîte violette</p>
<p>> Pompe patch LutrePulse, Touch Care Nano, Omnipod</p>	 <p>Pompe</p>	<p>>  Boîte violette</p>





Les produits non concernés

1. Les DASRI mous : pansements, compresses, cotons, masques, etc.
2. Les DASRI autres que les perforants : cartouches et stylos à insuline, bandelettes de lecteurs de glycémie, flacons de produit injectable, etc.
3. Les DASRI générés par les structures de soins (hôpitaux, cliniques, dispensaires...)
4. Les DASRI perforants générés par des professionnels de santé, infirmières, médecins, que ce soit à leur cabinet ou au domicile des patients, ou encore pharmaciens. Les professionnels de santé doivent avoir leur propre circuit d'élimination des DASRI qu'ils génèrent.

Quand un professionnel de santé vient chez un patient et génère par son acte un DASRI perforant il doit le récupérer, le ramener à son cabinet et l'éliminer par son circuit professionnel.

~~**Déchets mous**
(pansements,
compresses ...)~~

~~**Déchets des
pro de santé**~~

Actualités de la filière



Nouvel agrément pour 2023-2028

Nouveaux objectifs de collecte et de recyclage

	DASRI	E-DASRI	
	Collecte	Collecte	Recyclage
2023	82%	50%	-
2025	85%	55%	60%
2028	90%	60%	70%

Taux de collecte 2022
83%

Plan prévention et éco-conception

Les producteurs de dispositifs médicaux sont tenus de mettre en œuvre un PPEC ayant pour objectif de réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et d'accroître la recyclabilité de ses produits. DASTRI publiera une synthèse de ces plans en décembre 2023 après avis du CPP.

Plan Outre-Mer

Plans d'actions sur les territoires ultra-marins qui n'atteignent pas les taux de collecte fixés par le cahier des charges.

Bonus/Malus : critères de recyclabilité et de rechargeabilité (en médicament)

Etudes obligatoires (Objectif 90%, réemploi boîtes ...)



Convention FSPF / DASTRI

Démarche volontaire des entreprises du collectif DASTRI

1. Signature d'une **convention entre la FSPF et DASTRI** pour la prise en charge des DASRI liés aux vaccins réalisés par les pharmaciens.
2. Gratuit pour toutes les pharmacies, qui en contrepartie s'engagent à financer (50 euros HT) un accompagnement de DASTRI dans des démarches éco-responsables (Cf. convention pharmaceutique avec l'Assurance maladie).
3. MOOC en cours de création avec l'Institut national de la consommation disponible en janvier sur le site de France Université numérique.





Contexte et acteurs

1. Historique de la filière REP : Grenelle de l'environnement, ce qu'est une REP...
2. Quelles sont les parties prenantes de la filière REP ?
3. Le rôle du pharmacien (code de la santé, obligation de distribuer les boîtes, collecte, information des patients, etc.).
4. Qui est DASTRI : ses missions et obligations
5. Convention DASTRI / FSPF

Le pharmacien, un acteur du réseau DASTRI

1. Produits et pathologies (parler de l'info-tri)
2. La commande des boîtes
3. Comment stocker et faire enlever ses déchets (collecte, DASRI PRO, Track déchets)
4. Que deviennent les déchets (traitement)
5. Que faire en cas d'AES

Le pharmacien éco-responsable

1. Impact environnemental du système de santé
2. Convention pharmaceutique
3. Eco-conception des dispositifs médicaux
4. Développement durable en pharmacie (autres REP ?)
5. Pharmaciens du monde



Inauguration du DASTRI LAB

1. Etudes et expérimentations en partenariats avec des écoles d'ingénieurs.
2. Ligne mécanisée de séparation pour recyclage, après désinfection. Elle est unique en Europe et concerne les DASRI avec électronique. Séparation de 4 fractions matières : piles, plastiques, métaux et cartes électroniques.



Mise à jour des supports de communication

Les cartes Mémo :



Les 3 volets :



Les espaces collectivités, ARS / Région, pharmacies et presse :



Le site DASTRI.fr :



La campagne 2022 :





Communication

Nouvelle campagne de communication 2023-2025

- Objectif : présenter les deux circuits (jaunes et violets) à l'ensemble des cibles (patients, pharmaciens, etc.).
- Dans l'attente : diffusion d'un spot publicitaire sur trois territoires d'Outre-Mer (Martinique, Guyane et Réunion).



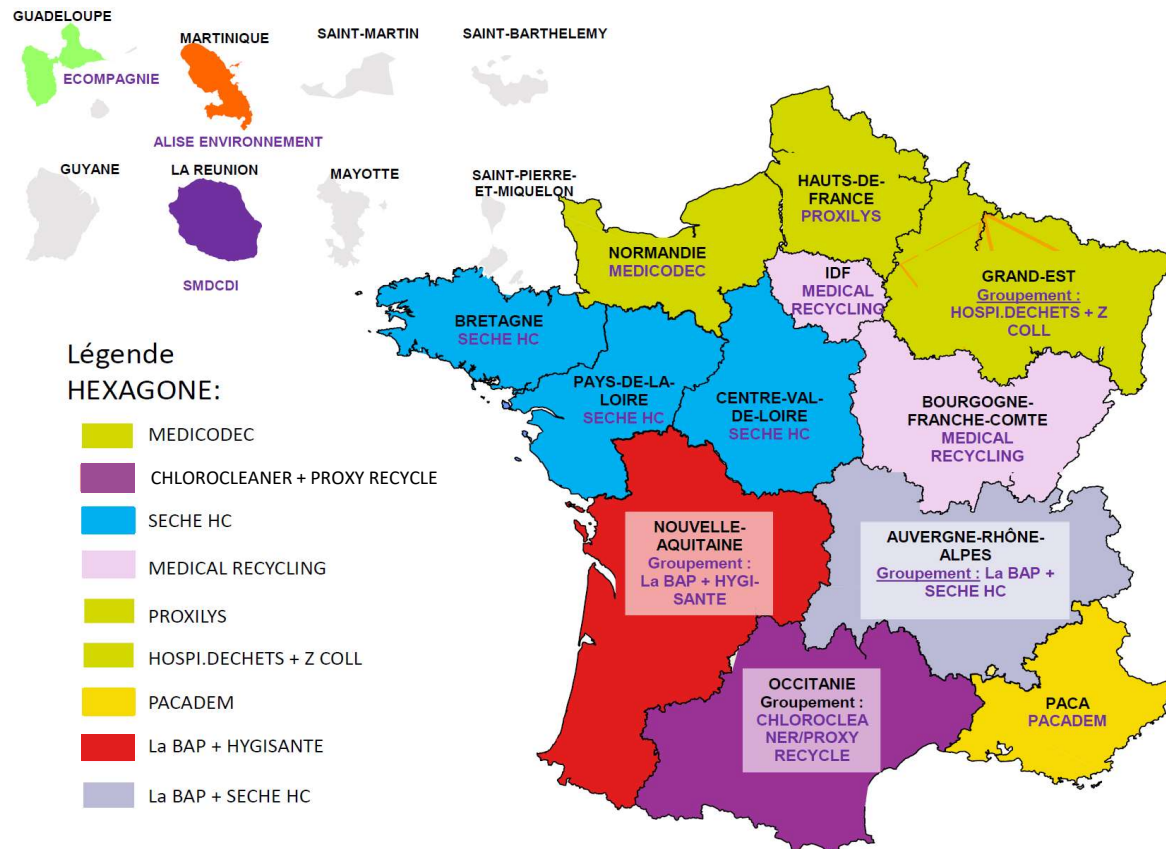
Appels d'offres pour la partie opérationnelle

- Fabrication des boîtes violettes :
 - 7 entreprises ont manifesté leur intérêt
 - 4 ont été retenues : Hospidex, Still'éco, Cartospe et Plazur
 - En 2024, il y aura de nouvelles petites boîtes
- Distribution des boîtes DASTRI
En cours.





Appels d'offres collecte et traitement





Baromètres IFOP Pharmaciens

Baromètre sur les comportements et habitudes des pharmaciens

Chaque année, nous interrogeons les pharmaciens.

BOITES JAUNES : DES PHARMACIENS PRO-ACTIFS !



68%

des pharmaciens déclarent proposer systématiquement les boîtes jaunes DASTRI aux patients concernés

41%

Mais seulement des pharmaciens en Outre-mer

SI L'ON Y AJOUTE CEUX QUI DÉCLARENT LA PROPOSER « DE TEMPS EN TEMPS »...

ce sont

87%

des pharmaciens qui favorisent ainsi le geste de tri des patients

+4 points vs 2022



BOITES VIOLETTES : POINT D'ÉTAPE ENCOURAGEANT

J+ 12 mois



34%

des pharmaciens la proposent aux patients concernés, systématiquement (20%) ou de temps en temps (14%)



ZOOM SUR LA DISTRIBUTION DES BOITES VIOLETTES

14% en région parisienne

39% en Province



à date **58%** du réseau officiel (soit 12 000 pharmacies) les ont déjà commandées depuis leur lancement au congrès de la SFD en mars 2022

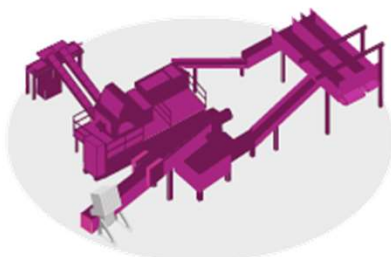


Baromètres IFOP Pharmaciens

DES PHARMACIENS SENSIBLES AUX DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES !



des pharmaciens déclarent être incités à commander des boîtes violettes quand ils savent qu'elles sont recyclées avec les e-dasri



4 fractions de matière :

- Piles
- Cartes électroniques
- Platiques
- Métaux



DES PHARMACIENS MENTIONNENT ÊTRE IMPLIQUÉS AU QUOTIDIEN EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

+3 points vs 2022



OPINION POSITIVE SUR LE SERVICE RENDU PAR L'ÉCO-ORGANISME DASTRI



Taux de satisfaction des pharmacies

LE SITE DASTRI
1^{ER} CANAL D'INFORMATION DES PHARMACIENS



Une perception stable du service rendu par DASTRI, des pharmaciens globalement satisfaits avec un bémol concernant les fréquences de collectes.

- La commande de boîtes
- La communication
- La collecte des déchets



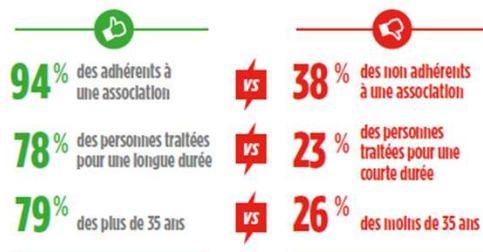
Baromètres IFOP Patients

GESTE DE TRI ET APPORT VOLONTAIRE



65% des patients trient leurs DASRI dans un contenant dédié et l'apportent dans un point de collecte DASRI

MAIS de fortes disparités selon les catégories de patients



BOÎTE JAUNE OU BOÎTE VIOLETTE ?

DASRI SANS ÉLECTRONIQUE

CATÉGORIES LES MIEUX IDENTIFIÉES PAR LES PATIENTS

- 1 - Aiguilles à stylo
- 2 - Micro-perfuseurs
- 3 - Cathéters



de 63% à 75% des patients les stockent dans une boîte jaune

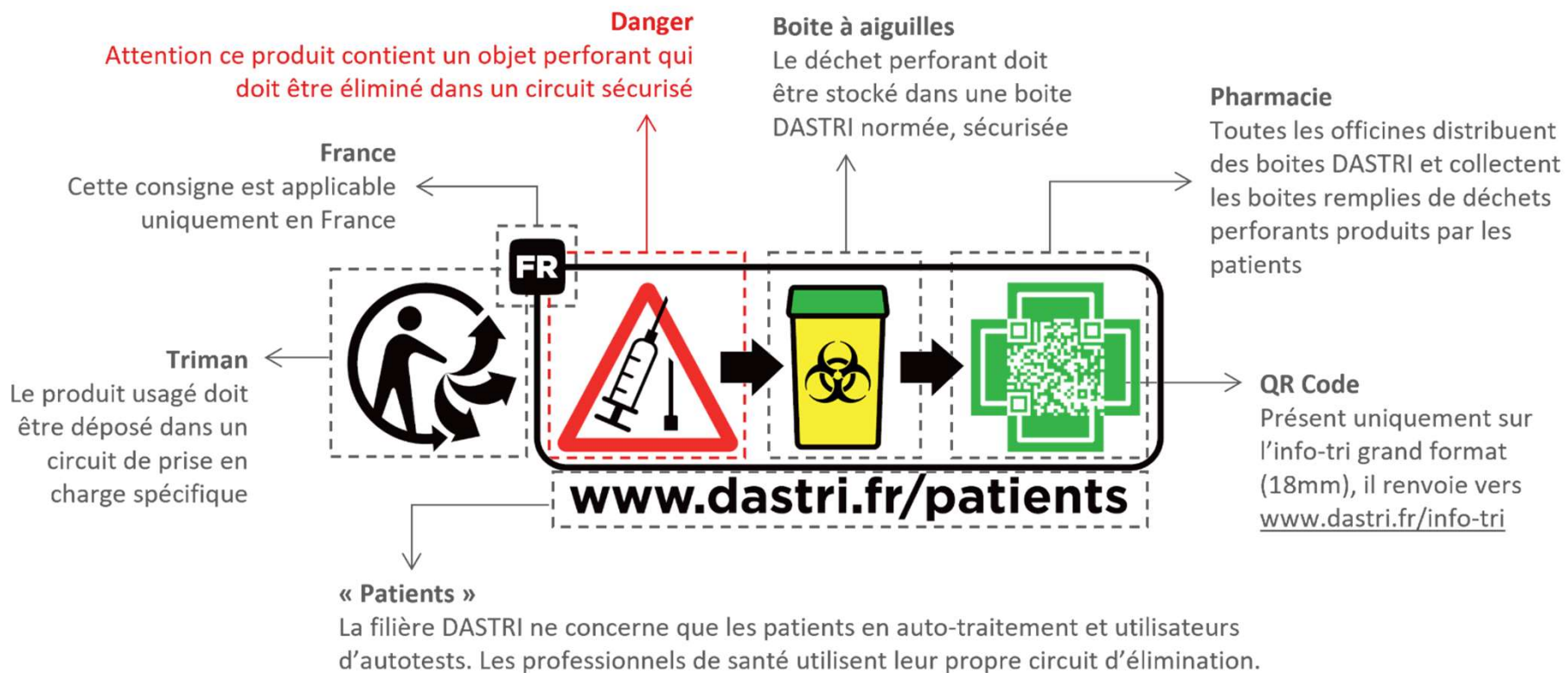
MAIS de **9% à 14%** dans une boîte violette

DASRI AVEC ÉLECTRONIQUE





L'info-tri sur les produits





L'info-tri sur les produits



www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients



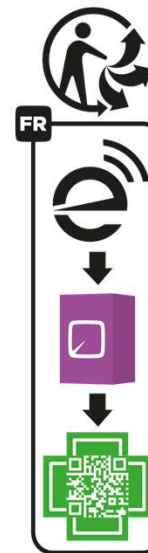
www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients



www.dastri.fr/patients

Contexte local



Contexte local

Particularités :

1. Site de traitement régulièrement à l'arrêt.

927 points de collecte
Dont **873** pharmacies
Soit **95%** du réseau
officiel de la région



Collecte DASRI :
Z COLL → MEDICAL RECYCLING
à partir de 2024

Collecte e-DASRI :
CIBLEX



Incinération



Recyclage

Données chiffrées

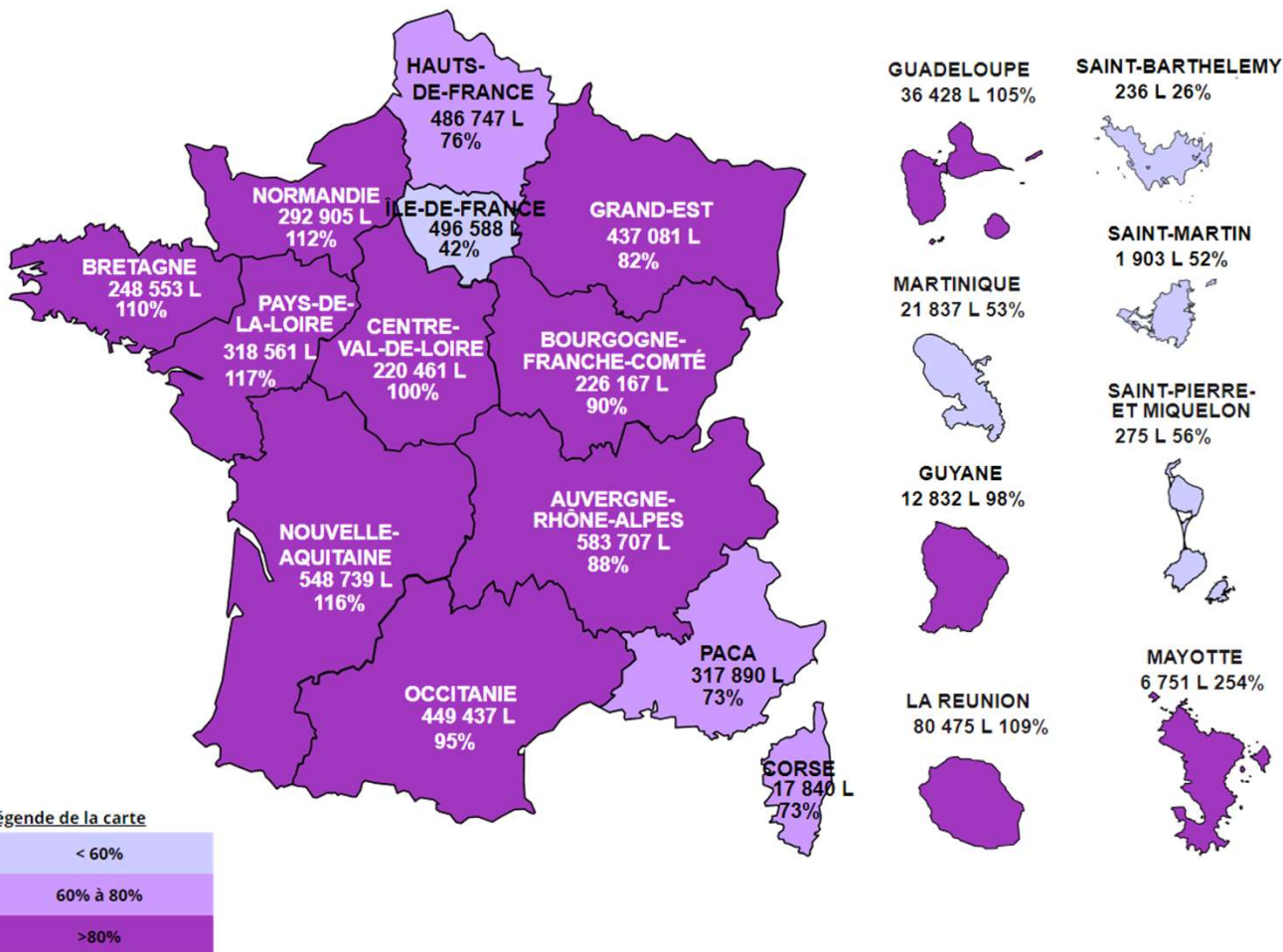


Commandes de BAA

Taux de distribution au 31.12.2022 : **82%.**

Cela représente **63 000** commandes et **4,3 millions** de boîtes livrées.

Au 31.10.2023, nous avons un taux de distribution de **97,5%**, soit 205 176 litres distribués.





Commande de boîtes violettes

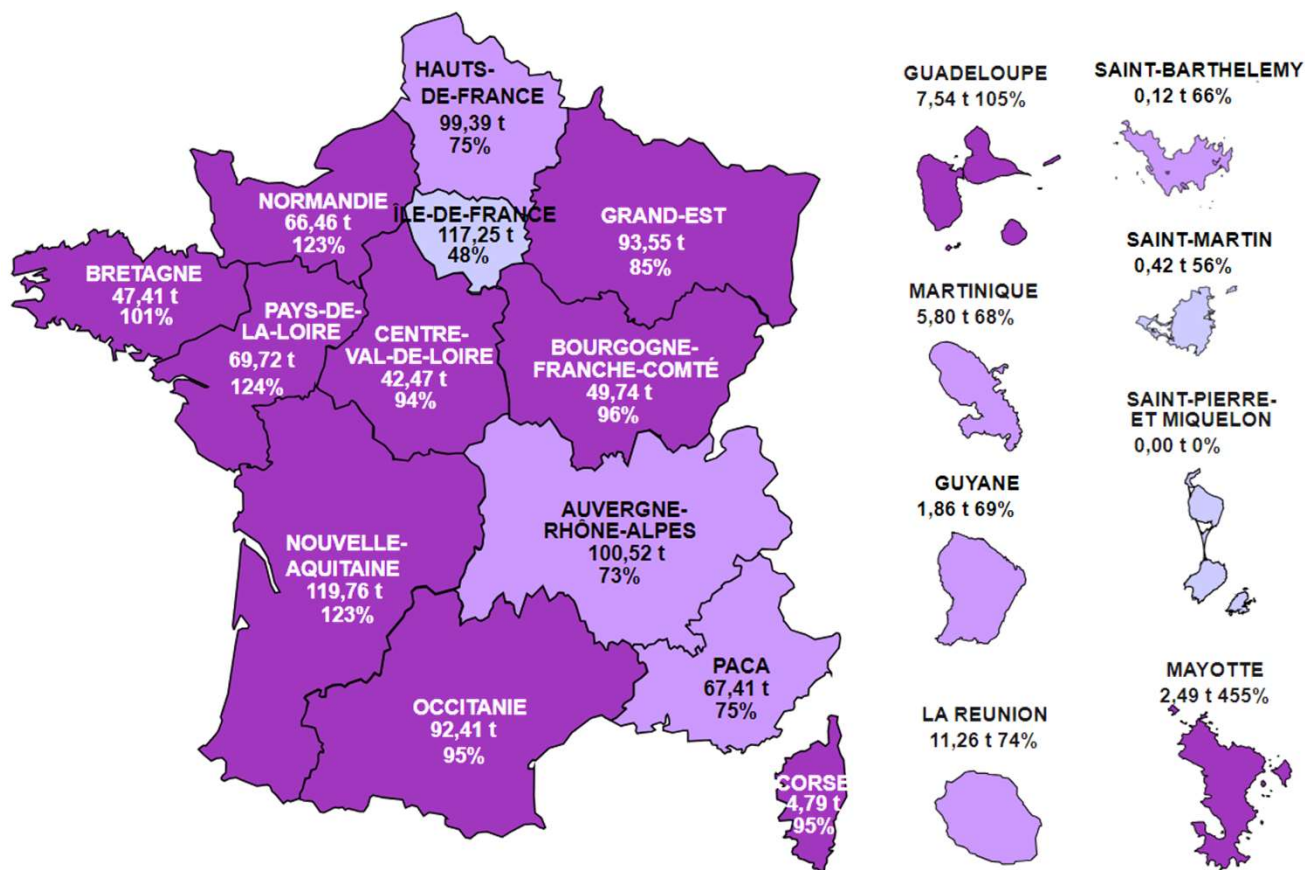
426 pharmacies en Hauts-de-France ont déjà commandé des boîtes violettes en 2022

Département	Pharmacies	Pharmacies totales
Côte-d'Or	59	164
Nièvre	38	78
Saône-et-Loire	82	182
Yonne	56	99
Doubs	91	177
Haute-Saône	49	81
Jura	33	86
Territoire-de-Belfort	18	57



Collecte et traitement

Taux de collecte au 31.12.2022 : **83%** au niveau national, soit 970,88 tonnes nettes collectées hors COVID.





Collecte et traitement

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

96 %

Territoire de Belfort
76%

Yonne
91%

Côte d'Or
82%

Haute-Saône
112%

Nièvre
119%

Doubs
82%

Saône-et-Loire
111%

Jura
113%



Collecte en 2022 :
49,7 tonnes nettes.

Collecte au 31.10.2023 : 45,9 tonnes, soit un taux de collecte de 96%.

DASRI produits en officine inclus :

Département	Collecte au 31.10.2023	Evolution par rapport à 2022
Côte-d'Or	81%	-1 point
Nièvre	129%	+10 points
Saône-et-Loire	108%	-3 points
Yonne	85%	-6 points
Doubs	91%	+9 points
Haute-Saône	114%	+2 points
Jura	104%	-9 points
Territoire-de-Belfort	66%	-10 points

Perspectives



Perspectives d'amélioration

Thèmes	Actions	Échéance
Communication	Campagne en cours de création	2024
Animation		
Formation	Formation des étudiants en pharmacie	2023-2024
Analyse de données et études		



www.dastri.fr

f |  | in